NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



BOURSES DE CONFÉRENCE HORS-PROVINCE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Objectif:

Un fonds annuel total de 9 000 \$ a été établi pour apporter un soutien aux enseignants qui souhaitent assister à des conférences hors-province à des fins de perfectionnement professionnel. Afin d'aider le plus grand nombre possible d'enseignants, aucune bourse ne pourra dépasser 475 \$.

Admissibilité:

Pour être admissible, la personne doit être membre actif du NSTU au moment de la demande. Les membres actifs sont les personnes décrites à l'article 12 de la Loi sur la profession enseignante et à l'article 1 du Règlement intérieur du NSTU.

Les membres du NSTU qui assistent à des conférences hors-province qui se tiennent durant l'année scolaire (entre le 1^{er} septembre et le 30 juin) sont admissibles à ces bourses. Les membres du NSTU qui assistent à des conférences hors-province qui se tiennent durant les mois de juillet et août ne sont pas admissibles à ces bourses.

Une personne ne peut recevoir cette bourse qu'une fois tous les trois ans.

Processus de demande :

- i. Les demandes doivent répondre à toutes les questions, dans l'ordre, sur le formulaire le plus récent. Les demandes dactylographiées sont préférable. Le formulaire de demande peut être obtenu auprès du bureau du NSTU, du VP du PP de votre section locale, de votre représentant syndical ou il peut être téléchargé sur la page d'accueil du site Web du NSTU. (http://www.nstu.ca)
- ii. N'utilisez pas d'acronymes sans les expliquer.
- iii. Les bénéficiaires d'une bourse de conférence hors-province doivent soumettre un rapport dactylographié au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à l'issue de la conférence. La bourse sera versée à la réception du rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être mis à la disposition des membres à la bibliothèque ou sur le site Web du NSTU.

Révisé en octobre 2008

Processus de sélection :

- i. Les bourses sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel.
- ii. Le Comité de PP examinera les demandes en fonction des critères suivants :
 - contributions au Nova Scotia Teachers Union
 - contributions à la profession
 - contributions à l'école et à la communauté
 - avantages sur le plan professionnel
 - une considération particulière pourra être accordée aux nouveaux enseignants

Dates limites:

Les bourses seront octroyées trois fois par an. Les demandes, y compris celles soumises par télécopieur, doivent parvenir au bureau central du NSTU à 16 h au plus tard le premier mercredi d'octobre, de janvier et d'avril.

Rapport

Les fonds seront versés à la réception des documents suivants :

- a) un rapport dactylographié de la conférence qui sera conservé à la bibliothèque du NSTU et
- b) une attestation d'inscription à la conférence.

Si l'approbation est donnée avant la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours qui suivent la clôture de la conférence.

Si l'approbation est donnée après la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours qui suivent l'avis d'approbation.

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



BOURSES DE CONFÉRENCE HORS-PROVINCE

CONFIDENTIEL

DATE LIMITE:

LES DEMANDES DOIVENT PARVENIR AU BUREAU CENTRAL DU NSTU À 16 H AU PLUS TARD LE PREMIER MERCREDI D'OCTOBRE, DE JANVIER OU D'AVRIL

PARTIE A: RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM	I :	
	ESSE POSTALE :	
		CODE POSTAL :
ÉCOI	LE :	SECTION LOCALE :
POST	TE OCCUPÉ :	
TÉLÉ	ÉPHONE DE L'ÉCOLE :	DU DOMICILE :
COU	RRIEL :	TÉLÉCOPIEUR :
NOM	IBRE TOTAL D'ANNÉES D'EXPÉRIE	ENCE EN NÉ. : N° PROF
NOM	IBRE TOTAL D'ANNÉES D'EXPÉRIE	NCE AILLEURS :
	UNE FEUILLE SÉPARÉE, DE PRÉFÉI IREMENT INDIQUÉS, DÉCRIVEZ LE	RENCE DACTYLOGRAPHIÉE, AVEC DES TITRES S CHOSES SUIVANTES :
A1.	Vos contributions au NSTU. (y compret vos contributions au sein des associations au sein des ass	ris vos contributions au niveau local, provincial, régional ations professionnelles)

- A2. La façon de vous soutenir vous-mêmes et vos coll gves par l'entremise du perfectionnement professionnel, du perfectionnement du personnel, et de l'élaboration des programmes.
- A3. Vos contributions à la communauté educative (C'est-à-dire : bénévolat, travail communautaire au-dessus de votre tâche de'enseignement).

PARTIE B : DESCRIPTION DE LA CONFÉRENCE

NOM I	DE LA CONFÉRENCE :		
DATES	S DE LA CONFÉRENCE	3:	
LIEU I	DE LA CONFÉRENCE :		
AVEZ-	-VOUS DÉJÀ ASSISTÉ .	À CETTE CONFÉRENCE?	
SI C'E	ST LE CAS, PRÉCISEZ	LES ANNÉES OÙ VOUS Y AVEZ ASSISTÉ :	
CLAIR	REMENT INDIQUÉS, DÉ	E, DE PRÉFÉRENCE DACTYLOGRAPHIÉE, AVEC DES TITRES ÉCRIVEZ LES CHOSES SUIVANTES :	
B1.	Description de la confér domaine d'intérêt partic	ence: (donnez un aperçu de votre programme personnel et de votre ulier)	
B2.	Expliquez les avantages pour votre poste, votre enrichissement professionnel et la communauté éducative.		
<u>COÛT</u>	<u> ESTIMÉ :</u>		
Frais d'inscription		<u> </u>	
Hébergement		\$	
Repas		<u> </u>	
Transport		<u> </u>	
Autres		<u> </u>	
Total		<u> </u>	
Indique	ez les autres sources de re	venu : Montant demandé : Montant accordé :	
Avez-v	ous reçu une bourse de co	onférence hors-province au cours des trois dernières années?	
J'attest	te par la présente que les r	renseignements fournis sur cette demande sont corrects à ma connaissance.	
DATE	•	SIGNATURE:	

ENVOYEZ PAR COURRIER OU PAR TÉLÉCOPIEUR AU PRÉSIDENT DU COMITÉ PROVINCIAL DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL NOVA SCOTIA TEACHERS UNION 3106, PROMENADE JOSEPH HOWE HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, B3L 4L7 TÉLÉCOPIEUR : 477-3517